

Les crédits

• (1040)

Je ne suis pas certaine que les gens croient en leur for intérieur qu'un million d'enfants dépendent des banques d'alimentation, qu'un million d'enfants rentrent à la maison avant leurs parents qui travaillent et que, même pour les gens nantis, les services de garde d'enfants ne sont pas faciles à trouver.

Selon moi, c'est là le problème à long terme et cela demeurera tant que la composition de la Chambre et de toutes les assemblées législatives du pays ne reflétera pas celle de la population, tant que les femmes ne représenteront pas 52 p. 100 des législateurs provinciaux et fédéraux. Il n'y a pas plus aveugle que celui qui ne veut pas voir.

M. Guy H. Arseneault (Restigouche—Chaleur): Monsieur le Président, je voudrais féliciter la députée de Halifax de son discours éloquent et revenir à un sujet qu'elle a abordé, soit le programme de garderies.

Comme elle, je trouve que nous devons nous doter d'un programme national de garderies. Je reconnais, comme elle, qu'un tel programme ne réglera pas le problème dans sa totalité, mais il en réglerait sûrement une bonne partie.

J'aimerais demander à la députée de commenter les programmes en vigueur et, puisque nous sommes à la période de l'année où nous devons remplir nos déclarations d'impôt, les dispositions prévues par Revenu Canada concernant les frais de garde d'enfants. J'aimerais qu'elle me dise si elle pense que ces règlements favorisent les bien nantis et oublient ceux qui ont des revenus faibles, comme c'est le cas de beaucoup de femmes.

Mme Clancy: Monsieur le Président, je remercie mon collègue du Nouveau-Brunswick de sa très pertinente question.

Je lui dirais que nous savons que le gouvernement a retiré du système de prestations pour les enfants plus de 3,5 milliards depuis 1986. La réforme des prestations pour enfants du gouvernement est tout à fait inadéquate en tant que mesure de lutte contre la pauvreté.

Les mères seules qui vivent de l'assistance sociale ne recevront rien de plus en vertu de cette mesure. Je répète, absolument rien de plus. Par contre, les mères seules ayant un revenu entre 30 000 \$ et 40 000 \$ recevront 44 \$ de plus par année. Les prestations pour enfants ne sont pas entièrement indexées. Par conséquent, leur valeur diminuera avec le temps.

C'est de la tromperie de la part de ce gouvernement que de dire aux Canadiens que l'on a fait un choix entre les garderies et les programmes destinés aux enfants à risque. Glenda Simms, la présidente du Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, a fort bien vu l'absence de logique là-dedans. Les garderies empêchent les enfants d'être à risque. Alors, pourquoi le gouvernement essaie-t-il d'opposer les enfants affamés et maltraités aux enfants ayant besoin de garderies sûres et abordables? C'est honteux.

La situation actuelle présente déjà un problème. Les provinces ont des programmes différents. Certaines ont de meilleurs programmes que d'autres. Il n'y a pas de normes pour la garde des enfants dans ce pays. Les parents à la recherche de garderies n'ont rien pour s'appuyer afin de juger de la qualité des établissements. Je voudrais illustrer cela par un bref exemple.

J'ai été présidente du conseil d'administration de la plus grande garderie de la région atlantique, le St. Joseph's Children's Centre à Halifax. J'ai été membre du conseil pendant huit ans et présidente pendant trois ans je pense. C'était un excellent établissement. Dans le cadre de nos activités, nous avions des contacts avec d'autres établissements de qualité.

Un de mes collègues, avocat également, s'occupait d'une autre organisation. Il était aussi membre du conseil d'administration. Vers la moitié de son mandat on s'est aperçu que les normes de l'établissement — pas celui où j'étais, mais l'autre — s'étaient dégradées et étaient maintenant inférieures au minimum provincial requis, et qu'il y avait effectivement de sérieux problèmes. Ce qui s'était passé, comme c'est fréquemment le cas, c'est que les personnes responsables avaient peur, peur de perdre leur emploi, etc. Nous connaissons tous le scénario. Je me souviens que mon collègue était absolument abasourdi de se trouver pris dans cette affaire sans en avoir eu vent à temps. Ça n'a pas duré très longtemps, un mois peut-être, mais même pendant un mois, des soins inadéquats ne sont pas une très bonne chose pour un enfant.

C'est le genre de chose qui se produit constamment. Le seul remède à cela, c'est un programme national et des normes applicables à l'ensemble du Canada.

L'hon. Mary Collins (ministre associée de la Défense nationale et ministre responsable de la situation de la femme): Monsieur le Président, je me lève avec plaisir à la Chambre aujourd'hui pour participer à ce débat sur l'engagement ferme et catégorique de notre gouvernement envers le droit à l'égalité des Canadiennes.